

PROJET D'ACCUEIL

Badaboum, asbl

Actualisation

2024



Badaboum, asbl • Rue du Waux-Hall 39 • 4900 Spa



087 47 58 47



maisonenfancespa@gmail.com

Sommaire

Introduction 5

Projet d'accueil 7

Section 1 : l'enfant au centre de notre projet d'accueil 7

Section 2 : l'enfant et sa famille
des relations du milieu d'accueil avec les personnes
qui confient l'enfant et avec l'environnement 16

Section 3 : de l'accessibilité 22

Section 4 : de la promotion de la santé 25

Section 5 : de la mise en œuvre du projet d'accueil
par un personnel qualifié 29

Introduction

1. Cadre institutionnel

Badaboum s'inscrit dans un réseau d'asbl créées à l'initiative du MOC. Agréée et subsidiée par l'ONE pour une capacité de 12 lits, Badaboum accueille depuis 2007 des enfants de 0 à 3 ans, d'abord en qualité de MCAE (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance) et, depuis le 1^{er} avril 2020, en qualité de crèche.

Outre son activité de crèche, Badaboum développe une réflexion sur les enjeux de la petite enfance et le soutien à la parentalité. Depuis 2014, elle intègre en son sein « Petits-Pas », le lieu de rencontre Parents-Enfants initié par l'asbl fondatrice « Maison de l'Enfant » dont elle poursuit les objectifs, à savoir l'accompagnement et l'intégration d'un public fragilisé.

Un règlement d'ordre intérieur décrit le contexte organisationnel dans lequel s'insère l'accueil des enfants.

2. Encadrement

La direction de Badaboum est assurée à mi-temps par Carine Lénaerts, assistante sociale.

Un poste ½ temps dédié à la coordination des projets et à l'encadrement du lieu de rencontre Parents-Enfants est assumé par Sylvie Mouchamps, puéricultrice et institutrice primaire de formation.

Le personnel éducatif est composé de 4 personnes (= 3 équivalent temps plein) :

- 4 puéricultrices : Anaïs Simar (temps plein), Aurélie Diet (½ temps), Kimberley Coqueraumont (½ temps).
- 1 éducatrice spécialisée : Maité Hertay (temps plein).

3. Introduction aux choix méthodologiques

L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française fixant le code de qualité d'accueil propose un cadre de réflexion à l'ensemble des structures organisant l'accueil d'enfants. Il fixe un éventail de critères de qualité et formule des objectifs autour desquels doit s'articuler le projet d'accueil.

L'activité de Badaboum s'efforce d'intégrer nombre de principes définis dans ce texte, poursuivant non seulement des objectifs d'épanouissement de l'enfant par l'observation de ses besoins individuels mais aussi des objectifs éducatifs, basés sur la mise en évidence des capacités insoupçonnées de l'enfant, tant du point de vue sensoriel et moteur, qu'affectif et social.

Résultat d'une large concertation, ce projet d'accueil est le repère commun à tous les membres du personnel. C'est un document vivant, décrivant des orientations pédagogiques sans cesse réinterrogées, ceci dans l'intention de rester critique et de ne jamais cesser de faire évoluer la qualité de l'accueil.

Lors de l'inscription d'un enfant, ce projet est expliqué de vive voix aux parents qui en reçoivent un exemplaire.

Projet d'accueil

Section 1 : l'enfant au centre de notre projet d'accueil

1. L'organisation de l'accueil

Nos objectifs :

« encourager le désir de découvrir de l'enfant en créant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et en lui donnant accès à des activités diversifiées »

De manière générale, l'activité à Badaboum s'organise sur deux étages : les bébés au rez-de-chaussée et les moyens et grands à l'étage.

Chaque étage est conçu de manière à offrir à chaque enfant une réponse à ses besoins spécifiques, c'est pourquoi coexistent sur chaque niveau des espaces permettant des activités et des rythmes différenciés (coin repas, coin refuge, espace polyvalent « jeux libres », modules de psychomotricité...) et offrant en permanence une richesse d'expérimentations.

En plus du service des « bébés », le rez-de-chaussée abrite les chambres et le coin cuisine ainsi qu'une zone polyvalente d'accueil aménagée pour les plus grands. Celle-ci est rendue nécessaire pour les accueils du matin (avant 8h30), les retours du soir (après 16h30) ainsi que les vendredis matin où l'étage est dédié au lieu de rencontre parents-enfants « Petits-Pas ».

Dans tous les cas, l'équipe veille à maintenir un aménagement de l'espace qui :

- assure un contact visuel entre enfant et adulte ;
- assure une sécurité affective, pré-requis de toute autre expérimentation, notamment par la présence d'un adulte « phare »,

- assis au sein du groupe mais aussi par une vigilance à limiter les déplacements intempestifs d'adultes ;
- offre un panel d'activités stimulant des compétences différentes et complémentaires (activités motrices, activités de construction, jeux symboliques, coin-refuge) ;
 - favorise les interactions entre enfants tout en limitant le nombre de conflits.

Chaque enfant peut ainsi évoluer à son rythme, librement et en toute sécurité, en ayant accès à tout moment au regard attentif et bienveillant de l'adulte.

Les espaces sont aménagés par les puéricultrices avec du matériel adapté, choisi selon des critères de sécurité, longévité, simplicité, écologie et en adéquation avec chaque étape de l'évolution motrice et cognitive des enfants. Par exemple, le service des bébés est revêtu d'un tapis de sol ferme de manière à assurer aux tout-petits une grande liberté de mouvement. Quelques petits jeux légers, de conception diversifiée, sont disposés à leur portée, les invitant à étendre leur champ d'exploration lorsqu'ils sont couchés sur le dos. Plus tard, au fil des nouvelles acquisitions, l'environnement se diversifie encore, les invitant à expérimenter de nouvelles positions, à relever de nouveaux défis que leur imaginaire leur aura suggéré. Parce qu'ils entravent la liberté de mouvement du bébé, les mobiles et trotteurs ne sont pas utilisés à la crèche. L'utilisation du relax est, quant à elle, limitée à certaines situations spécifiques, selon les besoins de chaque enfant (prise du repas, digestion).

Maintenir une offre de jeux diversifiés, adaptés à l'intérêt et aux niveaux de développement des enfants nécessite une grande qualité d'observation et une grande disponibilité que les puéricultrices s'efforcent de garder en éveil.

Un cahier journalier de roulement des jeux est tenu par les puéricultrices afin d'assurer une offre diversifiée d'activités.

Chez les plus grands, l'activité libre et psychomotrice est grandement favorisée par un aménagement riche en modules à escalader, mousses de diverses formes, toboggans, piscine à balles, etc. Cachettes, jeux symboliques (étaibli, cuisine, dînette, poupées, garages, etc.) offrent en continu un panel d'expérimentations... Des activités plus spécifiques (peinture, pâte à modeler, puzzle, jeux de coopération, ...) sont organisées mais toujours dans le respect des envies de chacun et sans qu'il n'y ait jamais d'attente de résultat !

Ces activités plus « encadrées » sont organisées de manière telle que l'enfant fatigué ou simplement non intéressé puisse continuer à vaquer à des occupations plus individuelles ou y revenir à tout moment. Par ailleurs, l'aménagement d'un coin « doux », habillé de coussins et autres étoffes, permet des temps de délasserement, d'isolement, de ressourcement... La notion de temps libre est préservée. L'activité « ne rien faire » est tout aussi respectée que les autres.

Au vu de la richesse d'expérimentations psychomotrices qu'offre l'étage, celui-ci est accessible aux plus petits à certains moments de la journée (notamment durant la sieste des moyens et grands mais aussi lors d'autres moments opportuns), ce qui les familiarise aussi progressivement à leur futur espace de vie. A l'inverse, le rez reste ouvert aux grands à certains moments de la journée propices à l'échange entre petits et grands... En tant que petite structure (12 enfants), susciter des synergies et des interactions entre les groupes d'âges reste possible et offre son lot de joies quotidiennes.

Une petite cour extérieure aménagée d'une maisonnette et de plusieurs exemplaires de camions, vélos et autres tricycles est exploitée le plus souvent possible. A l'extérieur, les enfants s'adonnent plus spécifiquement aux activités motrices : courir, pédaler, sauter, shooter, ... On y fait volontiers des jeux collectifs comme des rondes, des danses ou des marelles. Mais la cour est aussi le prolongement de l'espace intérieur et accueille toutes sortes d'activités, même d'intérieur ! Hormis les possibilités qu'offrent les belles journées printanières ou estivales, la cour est source de nouvelles découvertes tout au long de l'année (ramassage des feuilles, découverte des faînes, observation des oiseaux, plaisirs de la neige, ...).

2. Le respect de l'enfant

Nos objectifs :

« réunir les conditions d'accueil de l'enfant qui favorisent le développement de la confiance en soi et à l'établissement d'une relation de qualité avec les adultes qui en prennent soin »

Chaque enfant est considéré comme une personne avec sa propre personnalité, ses compétences et difficultés spécifiques. Il s'agit d'une perspective où chaque enfant a la même importance, même s'il ne s'agit pas de donner à tous la même chose, mais à chacun ce dont il a besoin. L'enfant est un partenaire actif de son propre développement. C'est pourquoi l'équipe veille :

- a) à ce que chaque enfant évolue au sein de Badaboum au mieux de son développement physique et psychique en fonction de son âge, son origine culturelle ou sociale ;
- b) à assurer à l'enfant une présence sécurisante, un soutien en cas de besoin mais aussi un respect dans ses prises d'initiatives sans intervention et surprotection de la part de l'adulte ;
- c) à favoriser la prise de conscience par l'enfant de son corps et de l'espace qui l'entoure pour qu'il se sente à l'aise : par exemple, l'enfant n'est pas installé en position assise s'il ne la maîtrise pas, mais découvrira cette position seul, à son rythme, après avoir accumulé, en toute autonomie, suffisamment de maturité et de compétences psychomotrices pour se sentir sécurisé dans cette position ;
- d) à assurer la satisfaction des besoins de l'enfant en respectant les étapes de son développement et en attachant une grande importance aux soins prodigués ;
- e) à utiliser un langage correct, riche et adapté à l'enfant ;
- f) à dialoguer avec lui avant d'entreprendre n'importe quel geste à son égard ;

- g) à respecter les rythmes biologiques propres à chacun (heures de siestes et de repas) ;
- h) à aiguïser sa connaissance de chaque enfant fondée sur une observation au quotidien qui permet d'anticiper éventuellement les pleurs, de repérer les signes de fatigue... Par exemple, la mise au lit peut devenir une sorte de rituel entre l'enfant et la puéricultrice en relation continue avec le moment de change. L'enfant respecté dans ses habitudes s'en trouve dès lors sécurisé ;
- i) à respecter le rythme de l'enfant dans l'apprentissage de la propreté. Il s'agit surtout de faire confiance à l'enfant, de respecter son rythme de maturation physique et psychique. La puéricultrice amènera l'enfant sur la voie de la collaboration plutôt que sur la voie du conditionnement en étant attentive au fait que l'apprentissage de la propreté n'est pas toujours linéaire.

Toutes ces attentions visent à permettre à l'enfant l'acquisition d'une certaine confiance en lui, à l'inciter à entreprendre, à devenir acteur de ses projets et à aller à la recherche d'une plus grande autonomie.

Comme nous venons de le voir, le développement de la confiance en soi est favorisé par une démarche respectueuse du rythme et des capacités de l'enfant ; mais il passe aussi par une relation individualisée avec l'adulte. Le fait de vivre en collectivité n'empêche pas, au contraire, le développement d'une relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte. Chaque enfant est un partenaire pour les puéricultrices qui veillent à lui consacrer des moments de relation privilégiée. Les repas, les mises au lit, les lever, les changes et autres soins sont autant de situations favorables pour construire une relation dans le plaisir, la communication, le partage.

Le rôle du personnel dépasse largement celui de la surveillance des enfants. En plus d'assurer l'intégrité et le bien-être physique des enfants, il est attentif à leur épanouissement psychique. Il est avant tout disponible et à l'écoute des enfants. Le travail d'observation permet d'acquérir une bonne connaissance de l'enfant, de comprendre son mode de communication et d'apporter une réponse adaptée à ses besoins.

3. La continuité de l'accueil

Nos objectifs :

« contribuer à renforcer le sentiment de sécurité des enfants en leur offrant une stabilité des personnes qui en prennent soin, une cohérence des façons de faire et l'établissement de repères qui leur deviennent familiers.

Le déroulement des journées est ponctué de repères, de rituels qui permettent à chaque enfant d'anticiper la suite des événements qui le concernent et, le cas échéant, de prendre part à l'organisation qui va suivre. De jour en jour, les gestes, les soins et les mots se répètent, annonçant une mise au lit, un passage à table, une activité spécifique, le rangement de jeux... A titre d'exemple, chez les grands, la matinée se clôture pour ceux qui le souhaitent par un temps de lecture collective au coin « doux », ce qui augure l'approche du repas de midi, l'installation à table, etc.

Ces rituels assurent la continuité de l'accueil quel que soit le personnel et offrent des repères qui contribuent à la sécurisation de l'enfant et au développement de sa confiance en lui.

Pour optimiser l'observation et la connaissance affinée de l'enfant dès son entrée à la crèche, chaque puéricultrice est référente de quelques enfants. Chaque enfant bénéficie ainsi d'un regard pointu d'une professionnelle attentive à tous ses signaux, à son évolution, à ses centres d'intérêt, ... et qui veille à apporter, avec le soutien de ses collègues, des réponses adaptées.

La puéricultrice de référence est une interlocutrice privilégiée et non exclusive pour les parents. De même, elle n'a pas l'exclusivité d'un enfant vis-à-vis de ses collègues. Le personnel compte cinq accueillantes dont les horaires sont établis de façon à ce qu'elles se voient entre elles et voient les enfants hebdomadairement. L'apport de la puéricultrice de référence est qu'une personne centralise la masse d'informations concernant chaque enfant (infos qui par ailleurs évoluent de jour en jour) et veille à ce que ses collègues détiennent toutes les clés pour accueillir au mieux l'enfant et ce, chaque jour, qu'elle-même travaille ou non. Cette petite équipe a d'ailleurs

mis en place différents outils (cahier de communication, cahier d'observation par enfant, feuilles de route, etc.) visant à maintenir une communication interne efficace et ainsi favoriser la continuité dans l'accueil. Les changements de personnel sont limités et si changement il y a, une attention est portée à une préparation soignée des enfants. Par exemple, une puéricultrice écartée pour raison de grossesse expliquera aux enfants son départ, éventuellement au moyen d'un livre sur la naissance. De même, des supports reprenant la photo des membres du personnel permet à l'enfant (et au parent) de visualiser qui prendra soin de lui, le matin, l'après-midi, au lever de sieste, le lendemain matin...

4. Une pédagogie qui donne à l'enfant une place active

Nos objectifs :

« soutenir le processus d'individuation psychique de chaque enfant, c.à.d. sa conscience de lui-même, en soutenant ses activités propres et autonomes mais aussi en favorisant sa participation active dans les interactions avec l'adulte et les autres enfants. »

En respectant, comme on vient de le voir, le rythme personnel de chaque enfant que ce soit sur le plan du développement psychomoteur (positions acquises et maîtrisées par l'enfant), intellectuel, verbal ou encore sur le plan alimentaire (respect des régimes spécifiques prescrits, régression autorisée, ...), la pédagogie tend à favoriser l'autonomie de l'enfant en l'encourageant à vivre ses propres expériences dans un cadre balisé et sécurisé.

L'adulte est présent et disponible, aidant et soutenant ; ses interventions sont ciblées, la priorité étant donnée à l'activité par l'enfant lui-même. L'adulte valorise les progrès mais n'anticipe ou ne force pas les acquisitions.

Certaines responsabilités peuvent être confiées à l'enfant en fonction de ses capacités (ex : ranger les jeux, mettre la table, déposer son bavoir dans le panier à linge, ...) et ainsi renforcer l'estime qu'il a de lui et son désir d'autonomie. Et dès lors l'enfant se sent « capable de ».

Donner une place active à l'enfant ne signifie pas « laisser faire » de manière anarchique. Pour permettre à l'enfant de déployer ses activités, des règles simples sont établies comme des règles de sécurité, de politesse, de propreté. Le personnel initie progressivement l'enfant à ces règles de vie (respect, partage, patience) et lui apprend à négocier en cas de conflit. La crèche est un groupe où il y a des interactions avec d'autres enfants. C'est un terrain d'expérimentation et de socialisation.

5. La socialisation

Nos objectifs :

« favoriser le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération. »

La socialisation de l'enfant est conçue avant tout comme une mise en relation avec l'autre dans les limites de ses aptitudes, ce qui suppose deux prérequis : la mise en place de conditions permettant des interactions constructives et l'accompagnement psychique de l'enfant en situation d'interactions.

En effet, pour établir progressivement des interactions constructives avec ses pairs, l'enfant a besoin de conditions d'accueil qui le sécurisent. Cette sécurité de base est apportée par la présence et la disponibilité de la puéricultrice, figure d'attachement rassurante et qui valorise les démarches que les enfants font les uns envers les autres.

Par ailleurs, une organisation pensée en amont vise à respecter le regroupement spontané d'enfants qui jouent volontiers ensemble. Comme décrit plus haut, la coexistence de plusieurs activités permet aux enfants de se retrouver en petits groupes et de développer une autre dynamique d'échanges profitable à tous.

L'organisation a également été pensée de manière à limiter la survenue de conflits :

- conception de l'espace prévoyant la coexistence de plusieurs aires de jeux et d'un coin de repos et de lecture ;

- jeux en nombre suffisant et en plusieurs exemplaires ;
- environnement pensé de manière à limiter les interdits au strict nécessaire (comportements mettant en péril la sécurité des uns et des autres ou visant à abîmer le matériel) ;
- établissement de règles de vie simples, concrètes, cohérentes, stables et faciles à intérioriser (« on range les crayons dans l'armoire », « on met le bavoir avant de manger, le tablier avant de peindre », etc.), règles formulées en consignes positives et dont la puéricultrice rappelle régulièrement le sens, le but étant moins de se conformer à l'attente de l'adulte que d'intégrer et comprendre le sens de la règle ;
- organisation visant autant que possible à limiter le temps d'attente des enfants (par rapport aux repas, à la mise au lit, à la disponibilité de la puéricultrice, ...) ;
- place pour l'expression et la reconnaissance du désir de l'enfant même si celui-ci ne peut être satisfait ;
- vigilance du personnel qui ajuste le déroulement de la journée en fonction des signes observés dans le groupe (fatigue, irritation,...).

Et quand le conflit éclate !

Sauf situation extrême nécessitant une intervention ferme, le conflit est le plus souvent pour l'enfant une nouvelle occasion d'apprendre, de construire sa relation à l'autre et au monde. Quand un conflit surgit, les puéricultrices évitent d'intervenir d'emblée. Dans la mesure du possible, elles soutiennent l'autogestion des conflits entre les enfants. L'adulte se positionne en tant qu'observateur et évalue le déroulement de l'interaction et les enjeux du conflit. En cas de danger ou si les enfants n'aboutissent à aucune issue, l'adulte s'approche des enfants, intervient pour verbaliser, expliquer, accompagner les émotions, négocier et, ensuite, canaliser l'attention ailleurs.

Un coin coussin est aménagé où l'on permet l'expression de la colère en toute sécurité pour l'enfant lui-même et pour le reste de la collectivité.

Le personnel verbalise et donne sens à ses faits et gestes, il explique le pourquoi de ses interventions et exprime son ressenti. Ce procédé pédagogique basé sur l'imitation vise à encourager les enfants à dialoguer entre pairs et avec les adultes.

Section 2 : l'enfant et sa famille

Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement

1. Le processus d'accueil

Nos objectifs :

« mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents, base même du partenariat à construire autour d'un objectif commun : le bien-être de leur enfant. »

Un enfant est d'abord l'émanation d'un couple et de son projet. Les premiers liens dans lesquels il s'ouvre à la vie et se constitue comme « personne » sont ceux qu'il tisse avec ses parents.

Si au quotidien, les puéricultrices prennent avant tout soin des enfants qu'elles accueillent, s'attacher à la qualité de cet accueil, c'est prendre en compte l'enfant et sa famille.

Cela signifie prévoir un temps de rencontre et de familiarisation qui soit adapté aux besoins de chacun et, par la suite, durant toute la période de l'accueil de l'enfant, entretenir une relation de confiance, respectueuse du cheminement propre de chaque famille.

Cette confiance se gagnera par une communication mutuellement respectueuse des responsabilités de chacun, ce qui n'implique pas de partager à tout prix les mêmes convictions mais de partager un souci commun : celui de la recherche du bien-être de l'enfant dans ses différents lieux de vie.

Prendre le temps de faire connaissance

A l'heure de confier leur bébé, les parents sont particulièrement vulnérables. Réalisant que d'autres, étrangers au cercle familial, vont

intervenir dans le devenir de leur enfant, ils ont le sentiment de livrer une part de leur intimité, de leur vie privée.

Afin que cette étape soit vécue sereinement, l'équipe s'efforce de garantir aux parents un accueil chaleureux et empathique et de veiller à établir une relation de confiance basée sur le dialogue, l'écoute et le respect de leurs pratiques éducatives.

Soigner l'accueil de la famille dès l'inscription

Bien avant l'entrée de l'enfant à Badaboum, lors de la notification de l'inscription, chaque parent est reçu en entretien par la directrice.

C'est le temps des présentations :

- occasion pour les parents de visiter les lieux, d'établir un premier contact avec les personnes qui prendront soin de leur enfant, de communiquer certaines informations qu'ils jugent utiles, d'évoquer le projet qu'ils ont pour leur enfant ...
- occasion pour le milieu d'accueil de récolter les attentes, les questions et inquiétudes éventuelles, de présenter succinctement le projet d'accueil et sensibiliser à l'importance de la période de familiarisation.

Préparer l'entrée de l'enfant : la période de familiarisation

Les semaines précédant l'entrée, la puéricultrice qui assurera la fonction de référente de l'enfant prend contact avec les parents pour convenir d'un entretien d'accueil, préalable à la période de familiarisation.

Ce rendez-vous se tient à l'extérieur du service, dans le bureau ou le service des grands (libéré pendant la sieste ou en fin de journée), en présence du bébé. Il a pour objectif de faire connaissance et de jeter les bases d'un partenariat à construire, d'où l'attention toute particulière qui lui est réservée. **C'est le temps de la vraie rencontre**, de l'écoute empathique sur les habitudes du bébé, sur les attentes et les inquiétudes éventuelles... Un temps est également consacré à la présentation des points importants du règlement d'ordre intérieur et du projet d'accueil. Le dossier administratif et médical qui devra être complété est aussi remis à cette occasion, non sans avoir été accompagné de toutes les explications requises.

Il est aussi question, lors de cet entretien, d'organiser la période de familiarisation. Des rendez-vous sont fixés où il est demandé aux parents (ou à une autre figure d'attachement de l'enfant qui comprenne ses signaux, ses besoins, ...) de participer, avec la puéricultrice de référence et, très progressivement, les autres membres de l'équipe, à la familiarisation de l'enfant à son nouveau lieu de vie. Un dispositif de familiarisation établi sur deux semaines a été pensé en équipe. Ce dispositif est bien entendu ajusté à chaque situation, en fonction de l'observation des manifestations de l'enfant, de l'anxiété perçue ou exprimée par les parents mais aussi de l'urgence (ex : reprise immédiate du travail d'un parent nécessitant un accueil d'urgence : comment s'y prendre pour se connaître malgré tout ?) etc.

Ce dispositif est établi au cas par cas mais prévoit de façon générale :

- **une augmentation progressive du temps de présence de l'enfant et du parent...** En sécurisant son enfant par sa présence, ses gestes, ses mots habituels, le parent permet à l'enfant de s'ouvrir à d'autres, de nouer de nouveaux liens avec les personnes qui vont s'occuper de lui. D'un rendez-vous à l'autre, surtout pour les plus petits, une attention sera aussi portée par la puéricultrice de référence à soigner la continuité du décorum (positionnement dans le service, jouets à disposition, etc.). Elle veillera à consigner toutes les infos drainées dans une farde propre à l'enfant de manière à reprendre le fil de la familiarisation, d'une fois à l'autre. Le parent également a besoin d'être mis en confiance. La puéricultrice de référence se rend disponible pour eux tout en veillant à intégrer petit-à-petit ses collègues à la rencontre... puisque, bien entendu, chaque membre de l'équipe devra progressivement détenir toutes les clés pour accueillir au mieux l'enfant, et ce chaque jour, que la puéricultrice de référence soit présente ou non.

Ce temps est mis à profit pour tisser des liens de confiance et poursuivre les échanges amorcés lors de l'entretien d'accueil. C'est pour garantir un maximum de disponibilité que ces temps d'accueil sont organisés sur rendez-vous, à des moments différents de la journée.

- **une augmentation progressive du temps d'absence du parent,** pour en arriver à une demi-journée (avec repas pris à la crèche et sieste). Au terme de cette période de familiarisation proprement-dite, il est souvent suggéré, quand c'est possible, de poursuivre quelques petites journées avant de passer à l'horaire définitif.

Afin d'assurer la continuité de l'accueil avec les différents membres du personnel, un planning des adaptations est affiché, synthétisant les observations et informations utiles. Un bilan de l'adaptation est établi au terme de celle-ci et constitue une base de dialogue.

Le temps de la familiarisation est également propice à la constitution du dossier de l'enfant, rassemblant, outre les renseignements administratifs et médicaux, les observations et autres informations drainées lors des échanges avec les parents (habitudes, rythme de sommeil, régime alimentaire, etc).

Parce qu'elle permet une transition douce, cette familiarisation est bénéfique pour chacun des acteurs : pour l'enfant, qui va acquérir des repères et ressentir l'établissement d'un lien de plus en plus confiant entre son parent et les puéricultrices ; pour les parents, qui, en apprivoisant l'ambiance de la crèche, découvrant les pratiques éducatives mais aussi en se sentant respectés dans leurs compétences de parents, vont passer le relais aux puéricultrices avec plus de sérénité ; et enfin, pour les puéricultrices, qui vont écouter, observer l'enfant dans sa relation avec son parent et prendre en considération sa manière d'être et d'agir.

Pour les enfants ayant eu une longue période d'absence, une nouvelle période de familiarisation est quelques fois nécessaire. Cette familiarisation variera en fonction des circonstances et sera individualisée pour chaque enfant.

L'équipe est donc particulièrement soucieuse de ces moments de familiarisation. Un parent détendu qui a trouvé des réponses à ses questions dépose le matin un enfant détendu qui est prêt à passer une bonne journée.

2. L'accueil au quotidien

Nos objectifs :

« Instituer un mode d'accueil qui réponde aux besoins du tout-petit et permette aux parents de confier leur enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d'ordre professionnel ou non. »

Accompagner la séparation

La séparation de l'enfant avec sa famille n'est pas seulement prise en compte lors des premiers jours d'accueil mais va aussi se jouer au quotidien, matin et soir. Pour permettre une continuité, un passage sécurisant d'une espace de vie à l'autre, l'équipe veille à offrir un dispositif assurant un maximum de disponibilité et d'écoute lors des transitions quotidiennes.

Un coin « accueil », petit sas entre l'extérieur et l'espace de vie des enfants, séparé par une barrière, permet un accueil serein et une transition douce lors des séparations et des retrouvailles. Ce sas est aménagé d'un meuble à langer et d'une étagère pour le rangement des vêtements d'extérieur.

Ainsi, en début de journée, ces quelques mètres-carré sécurisés contribuent à offrir une meilleure disponibilité de la puéricultrice. Il s'agit pour elle d'accueillir l'enfant et son parent, en respectant leur rythme de séparation et en se montrant à l'écoute de leurs émotions. Chaque famille a ses habitudes, ses besoins plus ou moins forts de marquer les transitions. La puéricultrice veille à ce que chaque séparation quotidienne soit accompagnée de ces tous ces gestes ritualisés propres à chacun. Elle porte ensuite attention à l'enfant dans sa reprise de contact avec les autres enfants et l'environnement.

Pendant la journée, les puéricultrices sont attentives aux manifestations de l'enfant face à l'absence des parents. Elles l'aident alors à vivre ces moments de manque, en verbalisant, en évoquant ses parents, en les faisant exister symboliquement grâce à des photos, objets transitionnels, etc. L'enfant reconnu et entendu dans sa tristesse (le plus souvent passagère) est dès lors plus disposé à réinvestir une activité.

Et quand vient l'heure des retrouvailles ?

En fin de journée, le sas d'accueil sert de décor aux retrouvailles. Le parent peut ainsi retrouver et habiller son enfant sans envahir l'espace des autres enfants (hygiène et respect du terrain de jeux) mais aussi sans être lui-même envahi. Une puéricultrice rejoint le parent et échange les informations. Un dialogue s'établira sur la base de la feuille de rythme complétée au cours de la journée, sans oublier le récit de quelque anecdote ou le partage d'une observation, ... La puéricultrice veille à associer l'enfant à ce récit, en s'adressant à lui et en l'impliquant.

Encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant

Le partenariat amorcé lors des premiers moments d'accueil va continuer de se construire et de se consolider tout au long du séjour de l'enfant à la crèche. Les principes du partenariat reposent sur une clarification des spécificités et des complémentarités des rôles et responsabilités de chacun (milieu d'accueil - famille).

Les parents sont les éducateurs privilégiés. La crèche, quant à elle, assure une fonction d'accueil qui leur permet de confier leur enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations. Cet accueil professionnel veille à assurer à l'enfant une continuité avec la pratique familiale tout en s'appuyant sur des choix éducatifs clairement énoncés. De façon générale, le parent est l'initiateur des changements dans l'évolution de l'enfant (ex : diversification alimentaire, passage dans la chaise haute, suppression de la sieste du matin, etc.). Si toutefois une demande parentale ne peut être rencontrée (car non appropriée ou non transposable à la vie en collectivité), l'équipe explicite les fondements de ses choix en référence au projet d'accueil, invite à un dialogue centré sur le bien-être de l'enfant tout en reconnaissant et respectant le parent dans ses compétences et son rôle prépondérant auprès de son enfant. Parents et professionnels n'ont pas nécessairement à partager à tout prix les mêmes visions et les mêmes pratiques, le défi étant plutôt de garantir à l'enfant des soins si pas identiques, au moins authentiques et résultant d'un dialogue permanent entre les différentes personnes amenées à s'occuper de lui.

Créer des temps de rencontres ludiques ou de réflexion

Badaboum s'engage à organiser une fois par an une rencontre avec les parents. Tantôt organisée sous forme d'atelier de réflexion, tantôt simplement festive, cette rencontre est l'occasion d'entretenir une relation conviviale, favorisant les échanges autour d'un souci commun : le bien-être de leur enfant.

Section 3 : de l'accessibilité

1. Une fibre sociale prônant un accueil pour tous

Nos objectifs :

« veiller à l'égalité des chances pour tous les enfants dans l'accès au milieu d'accueil et favoriser leur intégration harmonieuse, dans le respect de leurs différences. »

Badaboum est loin d'offrir un accueil classique. Imprégnée du concept de « Maison Ouverte » de Françoise Dolto, lequel a largement inspiré l'asbl fondatrice « Maison de l'Enfant » dans le développement de ses services, Badaboum est un lieu d'accueil et de parole, promouvant une vie sociale dès la naissance et s'adressant à des parents parfois très isolés devant les difficultés d'ordre éducatif, social, familial, etc.

Elle vient donc suppléer les structures d'accueil existantes comme la crèche communale, les accueillantes encadrées ou autonomes, le CPAS... qui ne peuvent subvenir à tous les besoins d'aide et de soutien social.

L'interaction voulue avec le lieu « Petits Pas » offre un véritable espace-rencontre entre les enfants, les parents et les professionnels et favorise un échange de compétences, de moyens humains et matériels. Cet appui permet à Badaboum d'être à l'écoute d'un maximum de demandes et de s'ouvrir à des places d'accueil d'urgence sociale qui, au vu de la pénurie de places d'accueil en Communauté Française, ne trouveraient pas de réponse

dans le circuit classique de l'accueil de la petite enfance. Ainsi, trouver une structure d'accueil pour leur enfant peut entrouvrir une possibilité de réinsertion sociale (par le biais de cours d'alphabétisation, par la formation professionnelle ou par l'obtention d'un emploi).

Soucieuse d'offrir un accompagnement spécifique visant une intégration des publics les plus fragilisés, Badaboum évite toute forme de comportement discriminatoire basé la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants et des personnes qui les confient.

Au contraire, il est tenu compte, dans la façon dont l'accueil est organisé, des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli. L'équipe veille à intégrer à sa pratique certaines références culturelles propres à l'enfant, dans la mesure où celles-ci correspondent aux normes déontologiques et éducatives établies. Peuvent être introduits : des jeux, des instruments de musiques, la musique elle-même, des histoires à raconter, qui permettent à chacun de retrouver à Badaboum une partie du vécu familial.

De même, le personnel de Badaboum est suffisamment sensibilisé à l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap. Pour autant que le milieu d'accueil remplisse des conditions suffisantes pour garantir la sécurité de l'enfant, le personnel de Badaboum pourra prendre en compte ses besoins spécifiques et ceux de ses parents et sera capable de l'intégrer dans le groupe, évitant préjugés sociaux et culturels.

2. Les modalités financières

Appliquant les barèmes ONE, lesquels sont proportionnels aux revenus des ménages, Badaboum veille à ce que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation financière demandée aux personnes qui confient l'enfant.

3. Les partenariats locaux

Pour mener à bien sa mission sociale, Badaboum s'allie le partenariat de collectivités, associations et prestataires de services extérieurs.

Parmi ces collaborations, on citera :

- Collaboration structurelle avec la Ville de Spa, via la convention annuelle.
- Collaboration avec le CPAS de Verviers et, plus particulièrement avec la Maison de l'Insertion, dans le cadre de la mise à disposition d'un article 60 §7 (entretien des locaux et soutien logistique).
- Collaboration avec la Coordinatrice-Accueil et la Référente Santé de l'ONE pour les questions pédagogiques, éthiques ou médicales qui se posent ponctuellement.
- Collaboration avec l'ONE de Spa : se traduit par un suivi commun des dossiers médicaux, afin d'éviter toute redondance, le dépistage visuel organisé en commun une fois par an, l'échanges d'infos et de ressources.
- Collaboration avec le Docteur Muriel Deneufbourg, qui assure le suivi médical des enfants de la crèche.
- Collaboration avec la bibliothèque communale de Spa se traduisant par une animation mensuelle par une conteuse de la bibliothèque communale ainsi que par un service de prêt de livres pour enfants.
- Collaboration avec Open Ado pour l'organisation d'ateliers d'échange (thématique en lien avec l'éducation des tout-petits).
- Collaboration avec l'asbl RAIDS qui assure la gestion administrative du personnel ainsi que la tenue de la comptabilité de l'asbl (présentation des situations comptables annuelles, encodage des différents facturiers, clôture des comptes et suivi des dossiers de financement).
- Collaboration avec le CPAS ou le SAJ quand les situations le requièrent.
- Collaboration étroite avec l'école de puériculture Saint-Roch Spa dans le cadre de l'accueil de stagiaires.
- Collaboration avec le service AIMA (Aide à l'Intégration en Milieux d'Accueil des enfants de moins de trois ans porteurs de déficiences).

Section 4 : de la promotion de la santé

1. La promotion d'une alimentation saine

Nos objectifs :

« promouvoir une alimentation saine et instaurer une qualité de relation au moment des repas en vue de concilier plaisir, découverte, convivialité et santé. »

L'alimentation lactée

Dès l'entretien d'inscription, la maman souhaitant allaiter son bébé sera accompagnée dans son projet : « travailler et allaiter, c'est possible ! ». La prolongation de l'allaitement autant que la mère le souhaite est un objectif de santé publique. C'est pourquoi l'équipe de la crèche se met à l'écoute des souhaits des parents, tout en respectant leur choix... La période de familiarisation est un moment privilégié pour aborder ces questions. Si son emploi du temps le permet, la maman pourra venir allaiter son bébé sur place, dans un coin aménagé légèrement en retrait. Et, dans tous les cas, le lait maternel pourra être donné au biberon, toutes mesures de conservation, réchauffement et manipulation étant garanties.

Les parents ont la possibilité d'adopter le lait standard mis à disposition par la crèche ou de fournir le lait prescrit/choisi spécifiquement pour leur bébé. Comme pour le lait maternel, la préparation du biberon de lait artificiel se fait selon des règles d'hygiène strictes.

Les repas solides

Les repas de midi sont sous-traités à la « Cuisine des Champs », traiteur à Noville-les-Bois garantissant la livraison de produits frais, de saison, principalement bio ou issus de filières locales. Ils répondent à un cahier des charges établi par l'ONE, sous contrôle de l'AFSCA.

Légumes de saison, féculents diversifiés, viande, volaille, poisson ou œufs

figurent au menu du repas de midi, le tout dans des proportions et textures adaptées à chaque tranche d'âge et cuisiné dans le respect des modes de cuisson préconisés (au four à vapeur, limitation des acides gras saturés, absence de sel, de produits lyophilisés ou transformés). Un potage du jour vient compléter le repas, amenant une dose supplémentaire de légumes ou compensant une prise trop faible de repas solide.

Les goûters sont préparés sur place par le personnel. Des fruits frais sont systématiquement proposés en ouverture de goûter (fruits mixés pour les petits, morceaux - présentations variées - pour les grands). Le goûter des moyens et grands se complète par des tartines de pain frais et, plus occasionnellement, un produit lacté ou des céréales. Les encas sucrés issus de l'industrie sont évités.

Le complément du petit déjeuner

Chez le petit comme chez l'adulte, un petit-déjeuner complet, composé de féculents, matière grasse, fruits, produit laitier et eau, est crucial et vient recharger les batteries après une nuit de jeûne.

Sans pour autant nier le rôle prioritaire des parents par rapport à la prise du petit-déjeuner ni réduire l'importance de prendre ensemble le premier repas à la maison, il arrive que le manque de temps ou d'appétit au réveil compromette la prise du petit déjeuner ou limite ce premier repas de la journée à un biberon de lait.

C'est pourquoi nous organisons un temps à la crèche pour les plus matinaux visant à compléter ce repas de façon conviviale, juste après le moment de l'accueil du matin. Ce temps ne concerne pas les enfants arrivant au-delà de 8h45, à l'exception des tout-petits (dont l'alimentation lactée est principale) ayant eu un biberon de lait très matinal et pour lesquels un petit complément de lait est nécessaire.

Pour les plus grands, le complément de petit-déjeuner est un repas simple composé des familles alimentaires manquantes : il s'agit généralement du pain et des fruits. L'enfant peut se servir (pain beurré, morceaux de fruits, eau ...) s'il le souhaite, en fonction de ses besoins.

L'eau

L'eau (à volonté !) est l'unique boisson proposée à la crèche.

En général... Et en particulier...

Une brochure de l'ONE « Chouette, on passe à table ! » décrit les recommandations sur lesquelles s'appuient nos pratiques en matière d'alimentation des enfants de 0 à 3 ans. Elle est consultable sur le site de l'ONE, à l'adresse suivante :

Les régimes particuliers sont portés à la connaissance de la responsable (allergie, intolérances, ...) sur base d'un certificat médical. Les demandes de régimes spécifiques formulées par les parents ne pourront être prises en compte que si l'équipe médicale du milieu d'accueil a l'assurance d'une variété alimentaire répondant aux besoins nutritionnels de l'enfant. La fin d'un régime alimentaire doit également être confirmée par un certificat médical.

Manger : un plaisir avant tout !

Au-delà d'une attention portée à la qualité et à l'adéquation des aliments présents dans l'assiette, Badaboum tente de jouer un rôle dans l'éducation au goût et dans l'apprentissage de la diversité alimentaire. Une organisation pensée en amont permet une gestion relativement maîtrisée des aspects logistiques inhérents aux repas, ce qui permet de déplacer l'attention du personnel sur les composantes relationnelles et la convivialité du temps passé à table.

Convaincus que c'est dans la petite enfance que l'enfant acquiert les bases de sa façon de se nourrir plus tard, l'équipe s'efforce de faire du repas un moment de plaisir, propice à la découverte. Par exemple, les biberons des bébés sont donnés dans un coin plus calme, à l'écart de groupe. Les moyens bénéficient aussi d'un repas individualisé, en chaise haute. Chez les plus grands, le repas est pris en commun dans une ambiance presque intime puisqu'une petite table de maximum 5 à 6 enfants prend place sous l'œil bienveillant de la puéricultrice qui les accompagne. Un soin particulier est apporté à l'ambiance du repas, à la présentation des plats et à la participation active des enfants : mettre la table, se servir soi-même, s'exercer à une bonne préhension des couverts, mettre le bavoir dans la machine à laver... L'instauration d'un rituel rassembleur consistant à écouter une histoire au coin doux annonce l'heure du repas... Cette activité invite à la bonne humeur et au calme et c'est dans cet état d'esprit que les enfants s'installent à table.

Le repas est aussi l'occasion de sensibiliser aux nouveaux aliments et à leurs

propriétés, aux nouvelles textures... Grâce à notre partenaire, il n'est pas rare que se retrouvent au menu des aliments parfois oubliés tels que pois chiches, lentilles, quinoa, boulgour, semoule de blé, orge perlé, betteraves rouges, fenouil, céleri rave, panais, ... Parfois un long apprentissage mais toujours dans le respect et selon le rythme de chacun...

2. La sécurité et la santé des enfants et du personnel

Nos objectifs :

« assurer une vie saine aux enfants dans un cadre sécurisé »

Les installations et équipements de Badaboum sont conçus pour assurer aux enfants sécurité, salubrité, hygiène et espace ; ils sont de nature à favoriser le bien-être de tous, selon les modalités fixées par l'ONE. L'infrastructure doit être au service du projet d'accueil ; c'est pourquoi elle fait l'objet de vérifications régulières tant de la part du personnel de Badaboum que de la part de la coordinatrice accueil de l'ONE, du service incendie compétent sur la commune, de la médecine du travail et, plus particulièrement pour la cuisine, de l'AFSCA.

Un personnel logistique, mis à disposition par le CPAS de Verviers, assure à temps plein l'entretien des locaux et le nettoyage minutieux de la cuisine, du matériel de puériculture, du mobilier, des jouets, du linge, etc.

Le pédiatre, Madame Muriel Deneubourg, est le médecin référent pour la crèche. Elle assure une consultation ONE tous les deux mois. Le suivi médical préventif des enfants fréquentant la crèche fait l'objet d'un règlement spécifique, lequel fait partie intégrante du Contrat d'accueil. Il fixe des règles précises concernant la consultation, les maladies nécessitant une éviction temporaire et la prise de médicaments.

Le personnel, quant à lui, est soumis au contrôle de la médecine du travail (une visite médicale annuelle). Le milieu d'accueil veille, au maximum de ses possibilités, à assurer un cadre de travail respectueux du bien-être physique et psychique du personnel.

3. Dispositifs en cas d'urgence

Le milieu d'accueil a prévu des dispositifs pour intervenir en cas d'accidents et maladies. Sont affichés :

- tous les numéros d'urgence (ambulance, pompiers, centre anti-poison.....)
- les coordonnées de la pédiatre référente
- Les coordonnées du pédiatre / médecin de famille de chaque enfant

Le milieu d'accueil dispose d'une trousse de premier soin et d'une pharmacie qui est vérifiée régulièrement.

Une procédure à suivre en cas d'incendie est connue de chacun. Un plan d'évacuation est prévu.

Tous les membres du personnel ont été formés à la réanimation pédiatrique et bénéficient périodiquement de séminaires de remise à niveau.

Section 5 : de la mise en œuvre du projet d'accueil par un personnel qualifié

Nos objectifs :

« assurer aux enfants un encadrement par du personnel qualifié, qui développe une dynamique d'élaboration continue du projet d'accueil et s'inscrit dans un processus de formation continuée. »

L'accueil professionnel ne s'improvise pas. Il s'appuie sur une dynamique d'élaboration continue d'un projet éducatif par une équipe. Si un milieu d'accueil est avant tout un lieu pensé et organisé pour accueillir l'enfant et sa famille, il est important aussi de ménager à l'équipe des conditions

assurant une qualité de travail. La qualité de vie des professionnelles retentit d'ailleurs sur celle des enfants.

Un maximum de rencontres, échanges sont organisés, favorisant une dynamique de « mise en projet » de l'équipe et, par là, de remise en question des pratiques.

Chaque année, un plan de formation engage le personnel dans divers dispositifs d'apprentissage et de réflexion :

- des formations à l'extérieur (dispensées par l'ONE ou d'autres organismes de formation agréés : CEMEA, Re-Sources Enfance, Ecole des Parents, etc.) aident à se décentrer, à entrevoir de nouvelles pistes en offrant une confrontation constructive à d'autres manières de faire et de penser (les formations de développement personnel requérant un travail sur soi sont privilégiées) ;
- des formations en intra-muros, des supervisions d'équipe ainsi qu'une réunion d'équipe mensuelle sont, quant à elles, garantes d'une recherche de cohérence et de stabilité au niveau des pratiques. Chaque membre de l'équipe s'est d'ailleurs engagé à travailler conformément au projet d'accueil et a reconnu la nécessité de fonctionner selon un cadre commun ;
- parallèlement, un travail d'observation auquel est invité le personnel lors de moments opportuns de la journée fait l'objet de réflexions, de discussions et de remises en question de certaines pratiques.

En leur permettant d'exprimer les difficultés de leur métier, de revenir sur des situations conflictuelles ou interpellantes, en les invitant à affiner leur travail d'observation de l'enfant, ces temps d'arrêt et de mise à distance permettent le développement de nouvelles compétences, de nouvelles ressources au service de la qualité de l'accueil des enfants.

Une autre source non négligeable d'enrichissement est l'accueil de stagiaires de l'école de puériculture spadoise Saint-Roch. Former et superviser des stagiaires offre l'occasion de penser, structurer, conscientiser sa pratique et donc, de ne pas tomber dans la routine. Depuis les années de partenariat avec Saint-Roch, des liens privilégiés se créent avec les professeurs, opportunité d'échanger des réflexions et des informations mais aussi de suivre l'évolution des matières enseignées aux futurs professionnels.

La directrice de la crèche, désignée par le Conseil d'Administration, est là pour recentrer les préoccupations du personnel autour de la qualité de l'accueil, soutenir et impliquer l'équipe. Outre la gestion d'équipe, elle veille à la qualité des pratiques d'accueil et est la garante du respect des règlements et du projet d'accueil.

Comme imposé par le règlement de travail, le personnel est tenu au secret professionnel. Cette position est prise en regard de la loi et en regard du bien-être et de la qualité de l'enfant et de ses parents.

« Le projet d'accueil : un véritable outil de motivation, de concertation d'une équipe de professionnelles mobilisées autour d'un projet commun : le développement harmonieux des enfants accueillis au sein de la collectivité »

